

L'évaluation « authentique » (Authentic task, Assessment)

Vos élèves semblent-ils intéressés par les tâches que vous exigez d'eux ? Ces tâches ont-elles un sens pour eux ? Avez-vous l'impression que vos évaluations correspondent à vos nouvelles pratiques d'enseignement ? Si ces questions vous préoccupent, le concept d'évaluation « authentique » (*authentic task*) peut sans doute vous intéresser.

Inspiré des études américaines en évaluation des apprentissages de la deuxième moitié du XX^e siècle, le concept d'évaluation « authentique » a été décrit dans un ouvrage de Grant P. Wiggins intitulé *Educative Assessment : Designing Assessments to Inform and Improve Student Performance*, publié en 1993. Plusieurs auteurs ont depuis repris et enrichi ce concept. Celui-ci est parfois désigné par le terme d'*assessment* ; ce mot anglais provient de textes américains, dont ceux de Wiggins, et est parfois utilisé dans les textes québécois. Plus près de nous, Roland Louis (1999) préfère parler d'évaluation « en situation authentique » dans son livre intitulé *L'évaluation des apprentissages en classe. Théorie et pratique*. Comme cette appellation correspond davantage à la réalité du concept, elle sera utilisée dans ce texte.

La réflexion et les recherches de Wiggins sur l'évaluation l'ont amené à affirmer que les élèves ont le droit de subir des tests qui soient éducatifs et instructifs, qui les aident à comprendre pourquoi ils font des études et qui leur permettent d'entrevoir ce qu'ils devront faire en tant qu'adultes, tant au travail que dans leur rôle de citoyen.

Pour atteindre ces buts, la tâche d'évaluation doit correspondre aux caractéristiques suivantes.



Odette Lussier

*Conseillère pédagogique
Collège Marie-Victorin*



Hélène Allaire

*Conseillère pédagogique
Collège Marie-Victorin*

1. Elle doit tout d'abord être **inspirée de la vie de tous les jours**. En effet, pour que l'évaluation ait un sens pour l'élève, il faut que celui-ci puisse comprendre dans quel contexte une telle tâche pourrait lui être demandée. Une évaluation en situation « authentique » devra donc débiter par une mise en situation correspondant à une situation de travail ou à une activité de la vie courante. Lorsque le contexte de réalisation le permet, l'élève doit aussi pouvoir consulter la professeure ou le professeur ou ses pairs, recourir à différentes autres ressources et obtenir de la rétroaction sur un processus ou sur un produit en voie de réalisation. Cette possibilité d'avoir recours à des collègues, à des experts ou à des ressources documentaires existe dans tous les milieux de travail (avec certaines limites, cela va de soi). Si l'examen plus conventionnel, au cours duquel l'élève doit réaliser une tâche seul et sans aucune ressource, a toujours sa place dans certains cas, il doit être possible d'intégrer à l'ensemble des activités d'évaluation (formatives et sommatives) des moments où l'élève peut recevoir une rétroaction

et recourir à des ressources diverses lors de l'exercice de tâches semblables à celles qu'il pourrait avoir à réaliser en situation de travail ou à l'intérieur de son rôle de citoyen.

2. L'élève doit être amené à utiliser ses connaissances avec circonspection et jugement. (Il est bien sûr ici question tant de connaissances déclaratives que de connaissances procédurales et conditionnelles.) Il ne doit donc **pas répéter ce qu'il a appris, mais accomplir une tâche complexe et intégratrice à partir de ce qu'il a appris**. Cette tâche doit permettre la résolution de problèmes, elle laisse à l'élève la possibilité d'avancer dans la recherche de solutions par essai et erreur, elle lui offre la possibilité de tenter des ajustements, lui demande de s'adapter à de nouveaux cas et à de nouvelles situations. Elle peut amener l'élève à explorer d'autres avenues et comporter une part de création, voire d'innovation.
3. La tâche à accomplir doit **constituer un défi** pour l'élève, mais être **également valide et juste**, c'est-à-dire que

la professeure ou le professeur s'est assuré au préalable que ses élèves ont déjà eu l'occasion, dans son cours ou à une étape préalable de leur formation, d'effectuer toutes les opérations intellectuelles exigées par la tâche.

4. La professeure ou le professeur devrait être en mesure **d'évaluer non seulement le produit, mais également le processus et le propos** de l'élève sur son apprentissage (aspect métacognitif).
5. **Les tâches, les critères d'évaluation et la grille de correction doivent être connus à l'avance par les élèves.** D'ailleurs, dans la mesure du possible, la grille de correction doit avoir été préalablement « enseignée » aux élèves. Il est par exemple possible de leur présenter des exemples et des contre-exemples et de voir avec eux très précisément ce qui constitue un travail excellent, satisfaisant ou inacceptable.
6. La capacité de l'élève de réaliser cette tâche doit être vérifiée **plusieurs fois et dans différents contextes** afin de s'assurer que la réussite n'est pas le fruit du hasard, mais bien la démonstration du développement d'une compétence.

Finalement, Wiggins suggère que le fruit du travail des élèves soit présenté en public, non seulement devant des pairs, mais aussi, lorsque cela est possible, devant un jury formé d'experts. Cette situation de communication a pour effet d'accroître la motivation et le sens des responsabilités des élèves, tout en permettant de mettre en valeur leurs réalisations.

Évaluation en situation « authentique » et développement de compétences

On le voit, ce type d'évaluation correspond parfaitement à l'évaluation dans un contexte de développement de compétences, où l'évaluation est réalisée à l'occasion de la démonstration par l'élève

de sa capacité de savoir mobiliser un répertoire de ressources (connaissances, habiletés, attitudes) dans une situation nouvelle, dans la réalisation d'une tâche complète, complexe et significative.

Conclusion

Toutes les situations d'évaluation devraient permettre aux élèves de donner le meilleur d'eux-mêmes et de comprendre quel est le sens des tâches qu'ils doivent effectuer. Elles ne devraient comporter aucune surprise et être justes et valides. Voilà des principes rassembleurs. Toutes les activités d'évaluation d'un cours doivent-elles correspondre à l'ensemble des caractéristiques de l'évaluation en situation « authentique » ? Cela n'est sans doute pas toujours possible. Cette approche de l'évaluation peut cependant enrichir notre réflexion et nos discussions sur la question. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BROSSARD, Luce, « On va à l'école pour acquérir un pouvoir de compréhension et d'action », entrevue avec Jacques Tardif, *Vie pédagogique*, n° 111, avril-mai 1999, p. 5-8.
- HOWE, Robert et Louise MÉNARD, « Un nouveau paradigme en évaluation des apprentissages », *Pédagogie collégiale*, vol. 6, n° 3, 1993, p. 36-40.
- LALIBERTÉ, Jacques, « D'autres façons de concevoir et de faire l'évaluation des apprentissages », *Pédagogie collégiale*, vol. 8, n° 3, 1995, p. 9-13.
- LOUIS, Roland, *L'évaluation des apprentissages en classe. Théorie et pratique*, Laval, Éditions Études vivantes, 1999, 212 p.
- LUSIGNAN, Guy, « Planifier des situations complexes d'apprentissage pour aider des élèves à développer des compétences », *Vie pédagogique*, n° 123, avril-mai 2002, p. 21-23.
- WIGGINS, Grant, *Educative Assessment: Designing Assessments to Inform and Improve Student Performance*, San Francisco, Jossey-Bass, 1993, p. 21-42.

*Toutes les situations
d'évaluation devraient
permettre aux élèves
de donner le meilleur
d'eux-mêmes et
de comprendre
quel est le sens des tâches
qu'ils doivent effectuer.
Elles ne devraient
comporter aucune surprise
et être justes et valides.*

Odette LUSSIER œuvre dans le réseau collégial depuis plusieurs années : enseignante pendant plus de 20 ans, elle est à présent conseillère pédagogique au Cégep Marie-Victorin. Elle participe aux travaux du Comité de rédaction de la revue Pédagogie collégiale depuis maintenant deux ans.

Hélène ALLAIRE oeuvre dans le réseau collégial depuis 20 ans. Elle a enseigné au Cégep du Vieux-Montréal en Techniques d'éducation en services de garde et, depuis 1993, elle est conseillère pédagogique au Cégep Marie-Victorin. Elle a également participé à divers comités tels que la Commission d'enseignement collégial du Conseil supérieur de l'éducation, le comité de rédaction de la revue Pédagogie collégiale et le conseil d'administration de l'AQPC. Elle a animé récemment une activité PERFORMA sur l'évaluation des apprentissages dans un contexte d'approche par compétences.